

Monteuse-mécanicienne (vitrière)

PLAN DE FORMATION DES APPRENTISSAGES

MONTEUSE-MÉCANICIENNE (VITRIÈRE)

Le plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Les tâches du métier de monteuse-mécanicienne (vitrière)

Tâche 1	Installer des murs-rideaux
Tâche 2	Installer des fenêtres
Tâche 3	Installer des portes de garage résidentielles, commerciales et industrielles
Tâche 4	Installer des portes résidentielles et commerciales
Tâche 5	Installer des douches en verre
Tâche 6	Installer des vitrines et des portes en verre
Tâche 7	Installer des miroirs
Tâche 8	Installer des rampes et des garde-corps en verre
Tâche 9	Installer des produits verriers connexes
Tâche 10	Effectuer la réparation de produits verriers
Tâche 11	Installer des panneaux d'aluminium

L'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages » découle des rapports d'analyse de profession, élaborés lors de discussions tenues par un groupe de travailleurs réunis pour l'occasion et qui ont été recommandés à la *Commission de la construction du Québec* par les partenaires de l'industrie pour leur expertise. En cas de litige ou toute autre situation conflictuelle concernant l'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages », veuillez vous référer au *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* (c.R-20, r.8) et au mécanisme de résolution de conflit de compétence prévu aux conventions collectives.

Évaluation pour le plan de formation des apprentissages

Nom de l'apprenante : _____

Numéro d'entente : _____

			À l'usage de la CCQ			
Tâches du métier de monteuse-mécanicienne (vitrière)			ÉVALUATION (cochez)			
			TÂCHES RÉALISÉES			
			Par l'entreprise (cochez)	Par l'apprenante (cochez)	% du temps	
						Trimestre 1
						Trimestre 2
						Trimestre 3
1	Installer des murs-rideaux					
2	Installer des fenêtres					
3	Installer des portes de garage résidentielles, commerciales et industrielles					
4	Installer des portes résidentielles et commerciales					
5	Installer des douches en verre					
6	Installer des vitrines et des portes en verre					
7	Installer des miroirs					
8	Installer des rampes et des garde-corps en verre					
9	Installer des produits verriers connexes					
10	Effectuer la réparation de produits verriers					
11	Installer des panneaux d'aluminium					

100 %

Estimation de l'incitatif accordé (maximum 10 000 \$)		Commentaires (s'il y a lieu)	
A - Nombre d'heures de travail estimé pour l'apprenante :	heures		
B - Taux horaire en fonction des conventions collectives :	\$		
C - Salaire estimé pour la durée du programme (A x B) :	\$		
C x 30 % (incitatif estimé pour la durée du programme) :	\$		
Nom en lettres moulées, signature et date (AAAA-MM-JJ)			
Dirigeant de l'entreprise :			
Personne désignée par l'entreprise :			
Apprenante :			
Compagnon :			

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 1 : Installer des murs-rideaux (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
1.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
1.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement													
1.3 Faire des relevés et des mises à niveau													
1.4 Préparer les matériaux pour l'installation													
1.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
1.6 Sécuriser les lieux													
1.7 Préparer l'ouverture et poser les ancrages													
1.8 Assembler et fixer le cadre													
1.9 Poser ou appliquer les produits d'étanchéité (verre) et les rubans de vitrage													
1.10 Installer le verre et les composants													
1.11 Assurer l'étanchéité du cadre													
1.12 Installer les produits d'isolation et faire la finition autour du cadre													

Suite des opérations de la tâche 1 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 1 : Installer des murs-rideaux	
Opérations	Sous-opérations
1.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Prendre connaissance du projet. Vérifier les mesures par rapport aux lignes d'axe. Vérifier les numéros des meneaux, la position des ancrages, les types d'ancrages. Vérifier les spécifications concernant les matériaux, la quincaillerie et les produits de calfeutrage.
1.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement	Vérifier les ancrages. Déballer et vérifier le matériel. Entreposer le matériel. Vérifier les meneaux. S'assurer de la disponibilité du matériel, de l'outillage et de l'équipement. S'assurer du bon fonctionnement des outils. Charger le camion, s'il y a lieu.
1.3 Faire des relevés et des mises à niveau	Vérifier les relevés d'arpentage et le repère d'élévation (<i>benchmark</i>). Vérifier et tracer les lignes d'axe. Reporter les lignes aux étages suivants.
1.4 Préparer les matériaux pour l'installation	Déballer les matériaux.
1.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Déterminer le type d'échafaudages requis : tubulaires, volants, girafes, plates-formes ciseaux, etc. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
1.6 Sécuriser les lieux	Établir un périmètre de sécurité (cônes réflecteurs, ruban de sécurité, chevalets, etc.). Vérifier l'emplacement des lignes électriques. Repérer des ancrages pour attacher les câbles de survie. Prévoir des toiles de protection pour les travaux de soudure. Les scories et étincelles produites par le soudage ne doivent pas nuire aux ouvriers des étages inférieurs. Appliquer les mesures de sécurité.
1.7 Préparer l'ouverture et poser les ancrages	Dégager l'ouverture de tout obstacle. Fixer les ancrages. Nettoyer la pochette pour les ancrages. Préparer les solins. Les ancrages peuvent être soudés ou boulonnés.
1.8 Assembler et fixer le cadre	Visser les traverses aux meneaux. Sceller la rencontre des composants pour respecter la ligne pare-air. Mettre le cadre de niveau, à l'équerre et d'aplomb, selon les lignes de repère. Fixer le cadre aux ancrages. Visser le cadre à la structure (verrière et lanterneau). Fixer les ancrages spéciaux pour le VEA (vitrage extérieur attaché). Le cadre peut être fixé en le vissant ou en le boulonnant. Les ancrages sont soudés.
1.9 Poser ou appliquer les produits d'étanchéité (verre) et les rubans de vitrage	Poser le ruban à vitrage. Poser les blocs de coins. Appliquer un scellant pour respecter la ligne pare-air. Sceller les coins. Sceller les vis. Poser un ruban de PCV sur le manchon pour le joint d'expansion. Sceller le joint d'expansion. Sceller les blocs de coins.
1.10 Installer le verre et les composants	Installer les cales d'assise et les cales périphériques. Installer les composants : unités scellées, vitrage simple, panneaux d'aluminium, panneaux d'allège (panneaux tympans et pannes), autres substituts du verre. Immobiliser le vitrage ou les substituts dans le cadre à l'aide de plaque à pression temporaire.
1.11 Assurer l'étanchéité du cadre	Poser la membrane. Mettre un fond de joint. Appliquer le scellant. Poser des solins. Sceller la rencontre des meneaux mâle et femelle (mur-rideau préfabriqué).
1.12 Installer les produits d'isolation et faire la finition autour du cadre	Appliquer les produits d'isolation au périmètre du cadre : laine, uréthane, polystyrène extrudé. Poser le revêtement d'aluminium : au parapet, à la base, au contour.

Suite des opérations de la tâche 1 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 1 : Installer des murs-rideaux (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
1.13 Installer les plaques à pression et les couvercles													
1.14 Installer un joint coupe-feu													
1.15 Installer les scellants													
1.16 Vérifier la qualité des travaux													
1.17 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
1.18 Nettoyer les lieux et les produits													
1.19 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :*
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 1 : Installer des murs-rideaux	
Opérations	Sous-opérations
1.13 Installer les plaques à pression et les couvercles	Poser les plaques à pression. Sceller la rencontre des plaques à pression. Poser les couvercles. Appliquer le scellant pour les VEC (vitrage extérieur collé) et VEA (vitrage extérieur attaché). Pour poser les plaques à pression, on utilise des vis en acier inoxydable.
1.14 Installer un joint coupe-feu	Poser la laine coupe-feu à l'aide d'attaches. Appliquer un scellant coupe-feu.
1.15 Installer les scellants	Installer un fond de joint et un scellant pour la ligne pare-pluie.
1.16 Vérifier la qualité des travaux	S'assurer de l'intégrité de la ligne pare-air. S'assurer du bon fonctionnement de la chambre d'équilibre des pressions. S'assurer que tous les blocs de coins sont en place. S'assurer que tous les couvercles sont bien enclenchés. S'assurer de l'esthétisme et de la qualité des travaux. La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteuses-mécaniciennes (vitrières) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées.
1.17 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu	Corriger les défauts trouvés par le monteur-mécanicien (vitrier). Corriger les défauts à partir de la liste des déficiences.
1.18 Nettoyer les lieux et les produits	Ramasser et évacuer les rebuts au bon endroit. Enlever les surplus de scellant. Couper la membrane qui dépasse des tôles de finition. Les rebuts doivent être séparés en deux groupes : ceux qui doivent être recyclés et ceux qui doivent être jetés.
1.19 Ranger l'équipement et l'outillage	Ramasser les outils et les nettoyer. Rouler les rallonges électriques. Ranger les outils (dans le camion, la roulotte, etc.). Récupérer les matériaux restants.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	
Cette tâche inclut l'installation des lanterneaux, verrières, etc.	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 2 : Installer des fenêtres (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
2.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
2.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement													
2.3 Préparer les matériaux pour l'installation													
2.4 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
2.5 Sécuriser les lieux													
2.6 Préparer l'ouverture													
2.7 Fixer le cadre													
2.8 Installer les rubans de vitrage													
2.9 Installer le verre et les composants													
2.10 Installer le volet et ajuster la quincaillerie													
2.11 Installer les produits d'isolation et d'étanchéité													
2.12 Faire la finition													

Suite des opérations de la tâche 2 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 2 : Installer des fenêtres	
Opérations	Sous-opérations
2.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Vérifier les mesures des fenêtres reçues et des ouvertures. Vérifier s'il y a un fond de clouage à installer.
2.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement	Sélectionner les articles appropriés au type d'installation. Charger le camion, s'il y a lieu.
2.3 Préparer les matériaux pour l'installation	Déballer les fenêtres. Vérifier l'état des matériaux. Distribuer les fenêtres au bon endroit. Prépercer les fenêtres, s'il y a lieu. Assembler les cadres, s'il y a lieu.
2.4 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Déterminer le type d'échafaudages requis : tubulaires, volants, girafes, plates-formes ciseaux, etc. Préparer les lieux pour recevoir les échafaudages. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
2.6 Sécuriser les lieux	Établir un périmètre de sécurité (cônes réflecteurs, ruban de sécurité, chevalets, etc.). Vérifier l'emplacement des lignes électriques.
2.6 Préparer l'ouverture	Enlever la vieille fenêtre, s'il y a lieu. Retirer tout obstacle. Vérifier le niveau de l'ouverture. Vérifier ou poser la membrane d'étanchéité. Préparer les solins.
2.7 Fixer le cadre	Mettre le cadre de niveau, d'équerre et d'aplomb (cointer). Positionner le cadre pour respecter la ligne d'isolation. Visser le cadre à la structure (fenêtre résidentielle et commerciale).
2.8 Installer les rubans de vitrage	Poser le ruban de butyle, s'il y a lieu. Sceller les quatre coins et les coupes d'assemblage (butyle ou silicone). Poser les cales d'assise et les cales périphériques.
2.9 Installer le verre et les composants	Positionner le verre ou les substituts : unités scellées, vitrage simple, panneaux d'aluminium. Nivelier le verre, s'il y a lieu. Poser les parclozes.
2.10 Installer le volet et ajuster la quincaillerie	Installer le ou les volets selon le modèle de fenêtre. Ajuster la quincaillerie, s'il y a lieu.
2.11 Installer les produits d'isolation et d'étanchéité	Couper les bardeaux. Installer la membrane. Pour respecter la ligne pare-air, appliquer un fond de joint et un scellant, un ruban adhésif étanche ou toute autre méthode reconnue. Appliquer les produits d'isolation au périmètre du cadre tels que laine, uréthane, membrane d'étanchéité, silicone, etc. On doit s'assurer que la ligne pare-air de l'enveloppe du bâtiment est continue. Pour ce faire, on doit assurer le lien entre la fenêtre et le mur adjacent.
2.12 Faire la finition	Plier les feuilles d'aluminium. Poser le revêtement, s'il y a lieu (larmier, rejéteau). Poser l'appui de fenêtre. Installer un fond de joint. Faire le joint de finition ou joint pare-pluie. Poser la moustiquaire, s'il y a lieu.

Suite des opérations de la tâche 2 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 2 : Installer des fenêtres (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
2.13 Vérifier la qualité des travaux													
2.14 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
2.15 Nettoyer les lieux et les produits													
2.16 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 2 (suite)

Tâche 2 : Installer des fenêtres	
Opérations	Sous-opérations
2.13 Vérifier la qualité des travaux	Procéder à une vérification visuelle. Vérifier le fonctionnement des parties mobiles. Détecter toute anomalie. S'assurer de l'esthétisme et de la qualité des travaux. La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteurs-mécaniciens (vitriers) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées.
2.14 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu	Corriger les défauts trouvés par le monteur-mécanicien (vitrier). Corriger les défauts à partir de la liste déficiences.
2.15 Nettoyer les lieux et les produits	Ramasser et évacuer les rebuts au bon endroit. Enlever les surplus de scellant. Couper la membrane qui dépasse des tôles de finition. Cette opération est effectuée tout au long des travaux.
2.16 Ranger l'équipement et l'outillage	Ramasser les outils et les nettoyer. Rouler les rallonges électriques. Ranger les outils (dans le camion, la roulotte, etc.). Récupérer les matériaux restants.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 3 : Installer des portes de garage résidentielles, commerciales et industrielles (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
3.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
3.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement													
3.3 Préparer les matériaux pour l'installation													
3.4 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
3.5 Sécuriser les lieux													
3.6 Préparer l'ouverture, s'il y a lieu													
3.7 Assembler les composants													
3.8 Installer les rails, les panneaux et les ressorts													
3.9 Installer les opérateurs de porte													
3.10 Installer le palan-chaîne ou l'ouvre-porte													
3.11 Installer le système de sécurité sur la porte et les accessoires connexes													
3.12 Effectuer l'ajustement de la porte													
3.13 Installer les accessoires connexes													

Suite des opérations de la tâche 3 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 3 : Installer des portes de garage résidentielles, commerciales et industrielles	
Opérations	Sous-opérations
3.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Vérifier les mesures des portes reçues et des ouvertures. Vérifier l'espace disponible pour le type de porte à installer.
3.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement	Sélectionner les articles appropriés au type d'installation. Charger le camion, s'il y a lieu.
3.3 Préparer les matériaux pour l'installation	Déballer les panneaux et la quincaillerie. Vérifier la présence de tous les matériaux nécessaires. S'assurer de la conformité avec le bon de travail.
3.4 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Préparer les lieux pour recevoir les échafaudages. Déterminer le type d'échafaudages requis : tubulaires, volants, girafes, plates-formes ciseaux, etc. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
3.5 Sécuriser les lieux	Établir un périmètre de sécurité (cônes réflecteurs, ruban de sécurité, chevalets, etc.).
3.6 Préparer l'ouverture, s'il y a lieu	Installer les fonds de fixation pour l'installation des ressorts et des opérateurs de porte. Enlever la porte existante, s'il y a lieu.
3.7 Assembler les composants	Assembler les rails. Installer la quincaillerie sur les panneaux : pentures, verrous, roulettes. Installer des barres de renfort au besoin (12 pieds et plus).
3.8 Installer les rails, les panneaux et les ressorts	Vérifier les niveaux. Installer les cales. Installer les rails et vérifier leur niveau. Installer les panneaux dans les rails. Installer et mettre de niveau les panneaux en les assemblant les uns aux autres : portes roulantes, portes coulissantes, portes coupe-feu. Installer et mettre sous tension les ressorts. Installer le système d'ouverture de porte : ressorts (torsion, extension), contrepoids. Fixer les rails au plafond. Les rails peuvent être boulonnés, vissés ou soudés.
3.9 Installer les opérateurs de porte	Boulonner les opérateurs de porte aux fonds de fixation. Installer le support de chaîne.
3.10 Installer le palan-chaîne ou l'ouvre-porte	Consulter le manuel du fabricant. Faire le raccordement de l'ouvre-porte.
3.11 Installer le système de sécurité sur la porte et les accessoires connexes	Installer les boutons de contrôle. Poser le câblage des circuits de sécurité. Effectuer les raccordements au panneau de contrôle. Installer les coussins d'étanchéité, pare-chocs, protège-rails, crochets de retenue, etc.
3.12 Effectuer l'ajustement de la porte	Lever la porte à trois pieds pour qu'elle se maintienne en place. Refaire, s'il y a lieu, le calibrage du ressort. Aligner la porte avec les rails. Procéder aux ajustements sur l'opérateur de porte.
3.13 Installer les accessoires connexes	Installer des coussins d'étanchéité. Installer le quai de chargement (hydraulique, manuel). Installer les pare-chocs en caoutchouc. Installer des protège-rails. Programmer les contrôles à distance.

Suite des opérations de la tâche 3 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 3 : Installer des portes de garage résidentielles, commerciales et industrielles (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
3.14 Effectuer la finition													
3.15 Vérifier la qualité des travaux													
3.16 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
3.17 Nettoyer les lieux et les produits													
3.18 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 4 : Installer des portes résidentielles et commerciales (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
4.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
4.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement													
4.3 Préparer les matériaux pour l'installation													
4.4 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
4.5 Sécuriser les lieux													
4.6 Préparer l'ouverture													
4.7 Installer le cadre													
4.8 Installer le volet ou les volets de porte													
4.9 Poser le vitrage													
4.10 Installer la quincaillerie													
4.11 Effectuer les raccordements électriques, s'il y a lieu													
4.12 Ajuster la porte, la quincaillerie et, s'il y a lieu, les commandes électriques													
4.13 Appliquer les scellants, l'isolation et faire la finition													

Suite des opérations de la tâche 4 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 4 : Installer des portes résidentielles et commerciales	
Opérations	Sous-opérations
4.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Vérifier les mesures des portes reçues et des ouvertures. Vérifier le sens d'ouverture des portes. Vérifier s'il y a un fond de clouage à installer.
4.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement	Sélectionner les articles appropriés au type d'installation. Charger le camion, s'il y a lieu.
4.3 Préparer les matériaux pour l'installation	Préparer le seuil de porte. Déballer la porte. Retirer le ou les volets de porte.
4.4 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Déterminer le type d'échafaudages requis : tubulaires, plates-formes ciseaux, etc. Préparer les lieux pour recevoir les échafaudages. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
4.5 Sécuriser les lieux	Établir un périmètre de sécurité (cônes réflecteurs, ruban de sécurité, chevalet, etc.).
4.6 Préparer l'ouverture	Faire l'ouverture, s'il y a lieu. Poser la membrane dans l'ouverture. Enlever la porte existante (rénovation). Installer un fond de clouage, si nécessaire. Installer les pivots encastrés (porte commerciale). Installer des rails ou des supports (porte coulissante et porte-tambour).
4.7 Installer le cadre	Positionner le cadre. Mettre le cadre de niveau, d'équerre et d'aplomb à l'aide de cales. Fixer le cadre à l'aide de vis. Poser les ancrages, s'il y a lieu. Introduire le câblage, s'il y a lieu. Installer le seuil.
4.8 Installer le volet ou les volets de porte	Insérer le volet ou les volets de porte dans le cadre selon le type de porte.
4.9 Poser le vitrage	Mettre les cales d'assise et les périphériques au bon endroit. Poser le ruban de vitrage. Insérer le panneau dans le volet de porte (verre, plastique, aluminium, autre). Poser les moulures (parclose).
4.10 Installer la quincaillerie	Poser la quincaillerie sur le volet de porte (verrous, serrures, poignées, barres antipaniques, etc.). Poser la quincaillerie sur le cadre (ferme-porte, gâches, etc.). Quincaillerie : boutons-poussoirs, lecteurs de cartes, serrures magnétiques, gâches électriques, détecteurs de mouvement, etc.
4.11 Effectuer les raccordements électriques, s'il y a lieu	Effectuer les raccordements des opérateurs de porte. Effectuer les raccordements de l'équipement de commande (bouton poussoir, carte magnétique, etc.). Effectuer les raccordements de tout autre équipement électrique (serrure magnétique, détecteur de mouvement, etc.).
4.12 Ajuster la porte, la quincaillerie et, s'il y a lieu, les commandes électriques	Ajuster l'équerrage de la porte. Ajuster les pivots. Ajuster le volet avec la vis d'ajustement. Ajuster les charnières, les paumelles. Ajuster la fermeture de la porte. L'ajustement de fermeture de la porte peut être différent selon le type de porte. Pour une porte standard, il faut ajuster les ferme-porte manuels. Pour une porte automatique, il faut ajuster les détecteurs de mouvement et le temps d'ouverture et de fermeture de la porte. Pour une porte coulissante, il faut ajuster les roulettes. Faire les trous pour les gâches de verrou ou de serrure. Ajuster les coupe-froid.
4.13 Appliquer les scellants, l'isolation et faire la finition	Faire la liaison du cadre avec le pare-air, le pare-vapeur. Isoler le cadre (laine, uréthane). Poser le revêtement d'aluminium, s'il y a lieu.

Suite des opérations de la tâche 4 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 4 : Installer des portes résidentielles et commerciales (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
4.14 Vérifier la qualité des travaux													
4.15 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
4.16 Nettoyer les lieux et les produits													
4.17 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 4 : Installer des portes résidentielles et commerciales	
Opérations	Sous-opérations
4.14 Vérifier la qualité des travaux	Procéder à une vérification visuelle. S'assurer du bon fonctionnement de la porte. Vérifier le fonctionnement des parties mobiles. Détecter toute anomalie. S'assurer de l'esthétisme et de la qualité des travaux. La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteuses-mécaniciennes (vitrières) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées.
4.15 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu	Corriger les défauts trouvés par le monteur-mécanicien (vitrier). Corriger les défauts à partir de la liste des déficiences.
4.16 Nettoyer les lieux et les produits	Ramasser et évacuer les rebuts au bon endroit. Enlever les surplus de scellant. Couper la membrane qui dépasse des tôles de finition. Cette opération est effectuée tout au long des travaux.
4.17 Ranger l'équipement et l'outillage	Ramasser les outils et les nettoyer. Rouler les rallonges électriques. Ranger les outils (dans le camion, la roulotte, etc.). Récupérer les matériaux restants.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 5 : Installer des douches en verre (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
5.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
5.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement													
5.3 Préparer les matériaux et les lieux pour l'installation													
5.4 Sécuriser les lieux													
5.5 Fixer les moulures et la quincaillerie													
5.6 Installer le verre et les composants													
5.7 Poser ou appliquer les produits d'étanchéité													
5.8 Vérifier la qualité des travaux													
5.9 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
5.10 Nettoyer les lieux et les produits													
5.11 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 5 : Installer des douches en verre	
Opérations	Sous-opérations
5.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Vérifier les mesures. Vérifier le sens d'ouverture de la porte.
5.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement	S'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire. Charger le camion, s'il y a lieu.
5.3 Préparer les matériaux et les lieux pour l'installation	Déballer le matériel. Placer le verre de manière sécuritaire. Percer et fraiser les moulures. Assembler les moulures. Identifier la nature du support pour l'ancrage des pentures ou des moulures. Vérifier les niveaux et tracer des repères.
5.4 Sécuriser les lieux	Délimiter la zone de travail.
5.5 Fixer les moulures et la quincaillerie	Percer le mur, le plancher ou le plafond et installer les ancrages. Visser les pentures. Visser ou coller les moulures.
5.6 Installer le verre et les composants	Insérer le verre dans les moulures. Fixer la porte aux pentures. Coller le caoutchouc d'étanchéité à la porte. Installer la poignée. Installer les accessoires, s'il y a lieu (porte-savon, porte-serviette, etc.).
5.7 Poser ou appliquer les produits d'étanchéité	Poser le ruban-cache. Tirer les joints de scellant et former le joint. Retirer le ruban-cache. Nettoyer le verre.
5.8 Vérifier la qualité des travaux	S'assurer de l'uniformité des joints. S'assurer que le verre n'a pas de trace de scellant. S'assurer de l'étanchéité du joint de la porte. La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteuses-mécaniciennes (vitrières) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées.
5.9 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu	Corriger les défauts trouvés par le monteur-mécanicien (vitrier). Corriger les défauts à partir de la liste des déficiences.
5.10 Nettoyer les lieux et les produits	Ramasser et évacuer les rebuts au bon endroit. Enlever les surplus de scellant. Cette opération est effectuée tout au long des travaux.
5.11 Ranger l'équipement et l'outillage	Ramasser les outils et les nettoyer. Rouler les rallonges électriques. Ranger les outils (dans le camion, la roulotte, etc.).
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 6 : Installer des vitrines et des portes en verre (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
6.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
6.2 Vérifier et regrouper le matériel, l'outillage et l'équipement													
6.3 Préparer les matériaux pour l'installation													
6.4 Faire des relevés et des mises à niveau													
6.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
6.6 Sécuriser les lieux													
6.7 Préparer l'emplacement													
6.8 Fixer les bases ou installer les cadres													
6.9 Installer la quincaillerie et effectuer des raccordements électriques, s'il y a lieu													
6.10 Poser les rubans de vitrage ou les mastics													
6.11 Installer le verre et les composants													
6.12 Poser ou appliquer les produits d'étanchéité													
6.13 Installer la porte													
6.14 Ajuster la quincaillerie et les composants électriques													
6.15 Effectuer la finition													

Suite des opérations de la tâche 6 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 6 : Installer des vitrines et des portes en verre	
Opérations	Sous-opérations
6.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Vérifier les mesures. Vérifier le sens d'ouverture des portes.
6.2 Vérifier et regrouper le matériel, l'outillage et l'équipement	Déballer les matériaux. Ranger le verre de manière sécuritaire.
6.3 Préparer les matériaux pour l'installation	Prépercer les cadres ou les bases. Préparer les bardeaux et la corde.
6.4 Faire des relevés et des mises à niveau	Déterminer le point le plus haut et vérifier la dénivellation ainsi que la hauteur disponible. Tracer les lignes d'axe. Déterminer les niveaux et l'aplomb pour les moulures de tête.
6.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Préparer les lieux pour recevoir les échafaudages. Déterminer le type d'échafaudage nécessaire : tubulaire, girafe, plate-forme ciseau. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
6.6 Sécuriser les lieux	Établir un périmètre de sécurité (cônes réflecteurs, ruban de sécurité, chevalets, etc.).
6.7 Préparer l'emplacement	Nettoyer les lieux. Préparer les lieux pour recevoir les vitres (ex. : prévoir un tapis de caoutchouc). S'il y a des ferme-porte ou des pivots de plancher, préparer le trou pour les encaster.
6.8 Fixer les bases ou installer les cadres	<u>Pour les vitrines avec base et tête</u> : mettre les bases de niveau à l'aide de cales; percer le support et visser; fixer les couvre-bases; percer le support et fixer les moulures de tête de niveau. <u>Pour les cadres</u> : mettre les cadres de niveau, d'équerre et d'aplomb à l'aide de cales; visser les cadres.
6.9 Installer la quincaillerie et effectuer des raccordements électriques, s'il y a lieu	Marquer l'emplacement pour fixer la quincaillerie. Percer les trous pour les gâches (plancher ou cadre). Installer les pivots, pentures ou autres supports pour la porte. Installer le ferme-porte de plancher, s'il y a lieu. Installer les composants électriques Effectuer les raccordements électriques. Quincaillerie : pivots, poignées, arrêts de porte, serrures, gâches, lecteurs de cartes, détecteurs de mouvement, serrures magnétiques, gâches électriques, etc.
6.10 Poser les rubans de vitrage ou les mastics	Installer les cannelures, s'il y a lieu. Installer les rubans de vitrage sur le cadre. Les rubans de vitrage peuvent être de différentes natures, soit : ruban de butyle avec ou sans cale, ruban de néoprène, de silicone, de caoutchouc, d'EPDM ou d'autres matières synthétiques.
6.11 Installer le verre et les composants	Placer les cales d'assise. Mettre le verre en place.
6.12 Poser ou appliquer les produits d'étanchéité	Poser les moulures. Appliquer et former un joint. Mettre le ciment à la base, s'il y a lieu.
6.13 Installer la porte	Installer les pivots ou les pentures sur la porte. Installer la porte. Installer la poignée et la serrure.
6.14 Ajuster la quincaillerie et les composants électriques	Ajuster les pivots ou les pentures. Ajuster l'ouverture et la fermeture de l'ouvre-porte. Ajuster les composants électriques et de sécurité.
6.15 Effectuer la finition	Poser les moulures ou les plaques décoratives. Tirer un joint pare-pluie pour les vitrines extérieures. Poser des revêtements d'aluminium, s'il y a lieu.

Suite des opérations de la tâche 6 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 6 : Installer des vitrines et des portes en verre (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
6.16 Vérifier la qualité des travaux													
6.17 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
6.18 Nettoyer les lieux et les produits													
6.19 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 6 (suite)

Tâche 6 : Installer des vitrines et des portes en verre	
Opérations	Sous-opérations
6.16 Vérifier la qualité des travaux	S'assurer de l'uniformité des joints. S'assurer de l'esthétisme des travaux et de leur qualité. La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteurs-mécaniciens (vitriers) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées.
6.17 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu	Corriger les défauts trouvés par le monteur-mécanicien (vitrier). Corriger les défauts à partir de la liste des déficiences.
6.18 Nettoyer les lieux et les produits	Nettoyer les vitres de toute trace de scellant. Ramasser et évacuer les rebuts au bon endroit. Cette opération est effectuée tout au long des travaux.
6.19 Ranger l'équipement et l'outillage	Ramasser les outils et les nettoyer. Rouler les rallonges électriques. Ranger les outils (dans le camion, la roulotte, etc.).
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 7 : Installer des miroirs (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
7.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
7.2 Vérifier et regrouper le matériel, l'outillage et l'équipement													
7.3 Préparer les matériaux pour l'installation													
7.4 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
7.5 Sécuriser les lieux													
7.6 Préparer l'emplacement													
7.7 Fixer les moulures													
7.8 Appliquer les adhésifs													
7.9 Installer le miroir et les composants													
7.10 Fixer les moulures de finition													

Suite des opérations de la tâche 7 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 7 : Installer des miroirs	
Opérations	Sous-opérations
7.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Vérifier la concordance des mesures et du matériel.
7.2 Vérifier et regrouper le matériel, l'outillage et l'équipement	Choisir l'adhésif. Sélectionner les articles appropriés au type d'installation. Charger le camion, s'il y a lieu.
7.3 Préparer les matériaux pour l'installation	Couper ou tailler les miroirs. Percer ou encocher les miroirs. Polir les chants des miroirs. Couper, percer et fraiser les moulures.
7.4 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Déterminer le type d'échafaudage nécessaire : tubulaire, plate-forme ciseau. L'utilisation d'échafaudages est plus rare pour l'installation de miroirs. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
7.5 Sécuriser les lieux	Établir un périmètre de sécurité.
7.6 Préparer l'emplacement	S'assurer de la planéité de la surface. Vérifier l'état de la surface. Apporter des correctifs au besoin. Nettoyer la surface. Les surfaces de ciment et les cloisons sèches doivent être recouvertes d'une couche d'apprêt.
7.7 Fixer les moulures	Placer les moulures de niveau. Repérer les trous pour les vis. Visser les moulures. Cacher les têtes de vis.
7.8 Appliquer les adhésifs	Choisir l'adhésif. Installer l'adhésif (adhésif tel que colle à miroir, ruban de butyle ou ruban adhésif double face.).
7.9 Installer le miroir et les composants	Mettre les cales d'assise. Insérer le miroir et le positionner de sorte qu'il soit collé sur le devant de la moulure. Ajuster les joints de rencontre des miroirs. Repositionner les prises et les interrupteurs de manière adéquate. Poser les plaques décoratives pour les prises et les interrupteurs. Poser les bandes de miroir décoratives, s'il y a lieu.
7.10 Fixer les moulures de finition	Prendre les mesures. Couper les moulures. Appliquer de la silicone au besoin.

Suite des opérations de la tâche 7 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 7 : Installer des miroirs (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
7.11 Vérifier la qualité des travaux													
7.12 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
7.13 Nettoyer les lieux et les produits													
7.14 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :

1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 7 (suite)

Tâche 7 : Installer des miroirs	
Opérations	Sous-opérations
7.11 Vérifier la qualité des travaux	S'assurer de la solidité et de la planéité de l'installation. S'assurer de l'absence de dommages sur le miroir. Retirer le ruban temporaire après le délai de séchage. La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteuses-mécaniciennes (vitrières) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées. On doit éviter que l'installation rende les miroirs concaves ou convexes, ce qui déformerait l'apparence des objets qui s'y reflètent.
7.12 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu	Corriger les défauts trouvés par le monteur-mécanicien (vitrier). Corriger les défauts à partir de la liste des déficiences.
7.13 Nettoyer les lieux et les produits	Nettoyer les miroirs de toute trace de scellant ou de colle. Ramasser et évacuer les rebuts au bon endroit. Cette opération est effectuée tout au long des travaux.
7.14 Ranger l'équipement et l'outillage	Ramasser les outils et les nettoyer. Rouler les rallonges électriques. Ranger les outils (dans le camion, la roulotte, etc.).
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 8 : Installer des rampes et des garde-corps en verre (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
8.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
8.2 Prendre les mesures et préparer les gabarits, s'il y a lieu													
8.3 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement													
8.4 Préparer les matériaux pour l'installation													
8.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
8.6 Sécuriser les lieux													
8.7 Faire des relevés et des mises à niveau													
8.8 Fixer les bases, s'il y a lieu													
8.9 Appliquer les adhésifs ou poser les attaches et, s'il y a lieu, les rubans de vitrage													
8.10 Installer le verre et les composants et, s'il y a lieu, les scellants													
8.11 Effectuer la finition													

Suite des opérations de la tâche 8 à la page suivante

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 8 : Installer des rampes et des garde-corps en verre	
Opérations	Sous-opérations
8.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Vérifier le type de verre et de fixations. Vérifier le plan d'implantation. Vérifier la conformité du verre et de ses dimensions.
8.2 Prendre les mesures et préparer les gabarits, s'il y a lieu	Installer le niveau laser. Relever les mesures à partir du niveau laser. Tracer le gabarit. Découper le gabarit. Mesurer les angles des garde-corps d'escalier.
8.3 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement	S'assurer de la disponibilité et du bon état du matériel, de l'outillage et de l'équipement. Charger le tout dans le camion.
8.4 Préparer les matériaux pour l'installation	Nettoyer les chants du verre. Nettoyer la base pour recevoir le verre. Couper et percer les bases, s'il y a lieu. La préparation varie selon le type de fixations et d'ancrages, de cales d'assise, d'attaches, etc.
8.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Préparer les lieux pour recevoir les échafaudages. Déterminer le type d'échafaudage nécessaire : tubulaire, girafe, plate-forme ciseau. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
8.6 Sécuriser les lieux	Délimiter le périmètre de sécurité. Enlever les garde-corps temporaires. Coordonner les travaux avec les autres corps de métier. Prévoir des attaches pour les harnais.
8.7 Faire des relevés et des mises à niveau	Installer le niveau laser. Relever les mesures à l'aide du niveau laser. Vérifier et tracer les lignes d'axe.
8.8 Fixer les bases, s'il y a lieu	Mettre les bases de niveau à l'aide de cales. Percer le support et visser. Fixer les couvre-bases.
8.9 Appliquer les adhésifs ou poser les attaches et, s'il y a lieu, les rubans de vitrage	Les attaches peuvent être collées, ancrées ou soudées.
8.10 Installer le verre et les composants et, s'il y a lieu, les scellants	Mettre des protecteurs pour le verre dans les ancrages. Mettre des cales d'assise dans les bases.
8.11 Effectuer la finition	Poser la main courante. Installer les moulures ou les plaques de recouvrement. Tirer les joints. Enlever la pellicule de protection. Nettoyer le verre.

Suite des opérations de la tâche 8 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 8 : Installer des rampes et des garde-corps en verre (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
8.12 Vérifier la qualité des travaux													
8.13 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
8.14 Nettoyer les lieux et les produits													
8.15 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 8 (suite)

Tâche 8 : Installer des rampes et des garde-corps en verre	
Opérations	Sous-opérations
8.12 Vérifier la qualité des travaux	S'assurer que toutes les vitres sont à la même hauteur. S'assurer, s'il y a lieu, que les joints entre les vitres sont uniformes et ne débordent pas.
8.13 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu	Corriger les défauts trouvés par le monteur-mécanicien (vitrier). Corriger les défauts à partir de la liste des déficiences. La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteuses-mécaniciennes (vitrières) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées.
8.14 Nettoyer les lieux et les produits	Nettoyer le verre de toute trace de scellant ou de colle. Ramasser et évacuer les rebuts au bon endroit. Cette opération est effectuée tout au long des travaux.
8.15 Ranger l'équipement et l'outillage	Ramasser les outils et les nettoyer. Rouler les rallonges électriques. Ranger les outils (camion, roulotte de chantier, etc.).
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 9 : Installer des produits verriers connexes (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
9.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
9.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement													
9.3 Préparer les matériaux pour l'installation													
9.4 Faire des relevés et des mises à niveau													
9.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
9.6 Sécuriser les lieux													
9.7 Préparer l'emplacement													
9.8 Mettre en place le produit													
9.9 Effectuer la finition													
9.10 Vérifier la qualité des travaux													
9.11 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
9.12 Nettoyer les lieux et les produits													
9.13 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :*
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 9 : Installer des produits verriers connexes	
Opérations	Sous-opérations
9.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Vérifier le type de verre et de fixations. Vérifier le plan d'implantation. Vérifier la conformité du verre et des dimensions. Ces vérifications s'appliquent à tous les produits.
9.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement	S'assurer de la disponibilité et du bon état du matériel, de l'outillage et de l'équipement. Charger le tout dans le camion.
9.3 Préparer les matériaux pour l'installation	Déballer les matériaux. Vérifier l'état des matériaux. Nettoyer les matériaux, s'il y a lieu. Couper des composants (A, B, C, D, E) : verre, aluminium, CPV. Couper des moulures, percer et fraiser (A, B, C, D, E). Vérifier l'inventaire des matériaux requis (A, B, C, D, E). Façonner ou usiner le verre ou le plastique, sabler, percer, encocher (A, B, C, D, E).
9.4 Faire des relevés et des mises à niveau	Tracer des lignes d'axe et de niveau.
9.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Préparer les lieux pour recevoir les échafaudages. Déterminer le type d'échafaudage nécessaire : tubulaire, girafe, plate-forme ciseau. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
9.6 Sécuriser les lieux	Établir un périmètre de sécurité (cônes réflecteurs, ruban de sécurité, chevalets, etc.).
9.7 Préparer l'emplacement	Enlever les produits verriers existants au besoin (rénovation). S'assurer que l'emplacement est approprié (A, B, C, D, E). Tracer l'emplacement et niveler l'ouverture (A, B). Installer les moulures ou les attaches (A, B, E). Étanchéifier le profilé (C). Masquer les vis (moulures et attaches). Installer le ruban à vitrage (A).
9.8 Mettre en place le produit	Installer le produit (A, B, C, D, E). Assembler les composants (A, B, C, D, E). Niveler et aligner le produit (A, B, C, D, E).
9.9 Effectuer la finition	
9.10 Vérifier la qualité des travaux	Nettoyer le produit ou les composants (A, B, C, D, E). S'assurer de la qualité et de l'esthétique du produit et de l'installation (A, B, C, D, E). La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteurs-mécaniciens (vitriers) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées.
9.11 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu	Corriger les défauts trouvés par le monteur-mécanicien (vitrier). Corriger les défauts à partir de la liste des déficiences.
9.12 Nettoyer les lieux et les produits	Nettoyer le verre de toutes traces de scellant ou de colle. Ramasser et évacuer les rebuts au bon endroit. Cette opération est effectuée tout au long des travaux.
9.13 Ranger l'équipement et l'outillage	Ramasser les outils et les nettoyer. Rouler les rallonges électriques. Ranger les outils (camion, roulotte de chantier, etc.).
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	
Produits verriers tels que présentoirs, tablettes, étagères, divisions, écrans de fumée, vitraux, etc. <u>Note</u> : La lettre correspondant au produit verrier sur lequel l'opération est effectuée apparaît entre parenthèses : (A) = vitrage intérieur (ex. : divisions de bureau); (B) = pare-fumée; (C) = comptoir vitré; (D) = plastique; (E) = verre décoratif.	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 10 : Effectuer la réparation de produits verriers (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
10.1 Prendre connaissance de la situation													
10.2 Diagnostiquer le problème													
10.3 Proposer une solution													
10.4 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement													
10.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
10.6 Sécuriser les lieux													
10.7 Réparer, ajuster ou remplacer un composant défectueux													
10.8 Vérifier la qualité des travaux													
10.9 Nettoyer les lieux et les produits													
10.10 Ranger l'équipement et l'outillage													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir *Légende*)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 10 : Effectuer la réparation de produits verriers	
Opérations	Sous-opérations
10.1 Prendre connaissance de la situation	Vérifier le bon de travail ou rencontrer le client.
10.2 Diagnostiquer le problème	Vérifier le ou les composants défectueux. Identifier la cause de la défectuosité : vérifier l'ensemble des composants ; prendre l'information sur les habitudes de fonctionnement.
10.3 Proposer une solution	Rédiger une soumission, s'il y a lieu. Proposer une solution temporaire, s'il y a lieu. Lorsque les matériaux ou les composants ne sont pas disponibles à court terme, le monteur-mécanicien (vitrier) doit proposer une solution temporaire, par exemple mettre une vitre temporaire en attendant l'unité scellée.
10.4 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement	Faire la liste des pièces ou matériaux nécessaires à la réparation. Charger le camion.
10.5 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Déterminer le type d'échafaudage nécessaire : tubulaire, girafe, plate-forme ciseau, etc. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
10.6 Sécuriser les lieux	Établir un périmètre de sécurité (cônes réflecteurs, ruban de sécurité, chevalets, etc.).
10.7 Réparer, ajuster ou remplacer un composant défectueux	Réparer un produit : mur-rideau, fenêtre, porte, autre. Remplacer des composants défectueux : unités scellées, quincaillerie, roulettes, coupe-froid, etc. Pendant la réparation ou le remplacement, le monteur-mécanicien (vitrier) effectue souvent des opérations d'entretien telles que : lubrifier les composants; solidifier les composants; vérifier l'état général.
10.8 Vérifier la qualité des travaux	S'assurer de l'esthétisme de la réparation et de son efficacité. La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteurs-mécaniciens (vitriers) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées.
10.9 Nettoyer les lieux et les produits	Nettoyer les lieux et disposer des rebuts de manière à ne pas incommoder le client. Cette opération est effectuée tout au long des travaux.
10.10 Ranger l'équipement et l'outillage	Ramasser les outils et les nettoyer. Rouler les rallonges électriques. Ranger les outils (camion, roulotte de chantier, etc.).
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-mécanicienne (vitrière))

Tâche 11 : Installer des panneaux d'aluminium (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
11.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail													
11.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement													
11.3 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu													
11.4 Sécuriser les lieux													
11.5 Faire des relevés et des mises à niveau													
11.6 Préparer la surface et poser les sous-structures et les ancrages													
11.7 Préparer les panneaux d'aluminium													
11.8 Fixer les panneaux d'aluminium													
11.9 Installer les composants de finition													
11.10 Nettoyer les produits et vérifier la qualité de l'installation													
11.11 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu													
11.12 Ranger l'équipement et l'outillage et nettoyer les lieux													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Légende : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :*
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 11 : Installer des panneaux d'aluminium	
Opérations	Sous-opérations
11.1 Consulter les plans, les dessins d'atelier et le bon de travail	Vérifier la concordance entre les mesures sur les plans et celles du matériel livré
11.2 Vérifier et ramasser le matériel, l'outillage et l'équipement	Sortir les outils électriques et à batteries. Installer une table de travail. Préparer les vis et ancrages nécessaires. S'assurer du bon état et de la présence de tous les articles nécessaires.
11.3 Positionner les échafaudages (fixes et mobiles), s'il y a lieu	Prendre connaissance des lieux de travail. Préparer les lieux à recevoir les échafaudages. Déterminer le type d'échafaudage nécessaire : tubulaire, girafe, plate-forme ciseau, volant. Selon l'ampleur des échafaudages nécessaires, ceux-ci seront possiblement installés par des sous-traitants en conformité avec des plans d'ingénieur. Il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des échafaudages.
11.4 Sécuriser les lieux	Établir un périmètre de sécurité (cônes réflecteurs, ruban de sécurité, chevalets, etc.).
11.5 Faire des relevés et des mises à niveau	Trouver les points de référence. Tracer des lignes pour recevoir les panneaux, à partir du dessin d'atelier. Voir l'opération 1.5.
11.6 Préparer la surface et poser les sous-structures et les ancrages	Installer les systèmes d'ancrage pour recevoir les panneaux. Mettre les moulures de départ.
11.7 Préparer les panneaux d'aluminium	Identifier les différents panneaux d'aluminium. Prépercer et usiner les panneaux pour recevoir de l'éclairage, des prises électriques, des gicleurs, etc. Assembler les composants reçus en pièces détachées.
11.8 Fixer les panneaux d'aluminium	Positionner les panneaux. Visser les panneaux. Vérifier les espacements, les alignements, les niveaux. Fixer les panneaux de façon définitive.
11.9 Installer les composants de finition	Installer les moulures cache-vis. Poser les différentes moulures de finition. Tirer les joints de scellant.
11.10 Nettoyer les produits et vérifier la qualité de l'installation	Nettoyer les traces de doigts, de scellant, etc. Enlever les pellicules de protection. S'assurer de l'esthétisme et de la qualité des travaux. La vérification de la qualité des travaux est effectuée par au moins deux personnes, en premier lieu par le monteur-mécanicien (vitrier), qui s'assure que son travail est satisfaisant. Il peut procéder à cette vérification à la fin des travaux ainsi que tout au long de l'installation, de façon à apporter les correctifs au fur et à mesure. De plus, une autre personne vérifie les travaux (client, chef de chantier, contremaître général, architecte, représentant du maître d'œuvre, etc.). Cette vérification est généralement effectuée à la toute fin des travaux, bien que sur les plus gros chantiers, elle puisse être faite chaque semaine. Cette personne produira une liste de déficiences. Les monteuses-mécaniciennes (vitrières) procéderont, en suivant cette liste, aux corrections appropriées.
11.11 Procéder à des correctifs, s'il y a lieu	Corriger les défauts trouvés par le monteur-mécanicien (vitrier). Corriger les défauts à partir de la liste des déficiences.
11.12 Ranger l'équipement et l'outillage et nettoyer les lieux	Ramasser tout l'équipement et l'outillage. Recycler les retailles d'aluminium. Éliminer les rebuts. Cette opération est effectuée tout au long des travaux.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	